



Edito : Rentrée 2019

La fin de l'année scolaire 2019 laisse un goût amer. Les personnel.le.s enseignant.e.s en lutte contre la réforme du bac annoncée par J.M Blanquer ont été jusqu'à la rétention des sacro-saintes notes

du baccalauréat. Cette bataille contre l'administration a permis une prise de conscience collective du mépris affiché du gouvernement : ajout manuel de notes sans consultation, évaluations « imaginaires » des épreuves...

L'école de la confiance fait par ailleurs « la part belle » aux contractuel.le.s désormais « titularisables » dans la fonction publique, ces nouveaux enseignant.e.s plus « flexibles », corvéables et précaires ne feront plus exception dans le personnel enseignant. Nous devons lutter contre ce dernier coup bas porté à notre statut et notre crédit d'enseignant.e.

Les mois d'été ont été l'occasion pour le gouvernement de faire passer des réformes en catimini dans le silence médiatique le plus total : 5 jours de formation obligatoires des enseignant.e.s en dehors du temps scolaire, la fermeture de 362 écoles au niveau national dont 30 dans le département de la Somme annoncée fin juin à la veille des vacances d'été plaçant les enseignant.e.s devant le fait accompli, une réforme des retraites au détriment de tous.tes et les agents de la fonction publique en premier chef.

L'organisation syndicale de lutte à l'heure où elle n'a jamais été tant décriée et jugée impuissante s'avère être au contraire l'ultime rempart contre la vague libérale, managériale qui souhaite happer la fonction publique. Des services publics au rabais, santé, éducation, administration à destination des moins favorisés. Est-ce cela l'avenir de la fonction publique ?

Rentrée 2019

Reprenons la mobilisation !



Souffrance Causée par l'Organisation du travail

Une victoire importante !

C'est en catimini et après plusieurs mois d'attente que SUD éducation Somme a obtenu la reconnaissance en accident de service pour l'arrêt de travail de l'une de ses adhérentes. Il s'agissait d'une mise en arrêt de travail de trois semaines qui faisait suite à une altercation violente avec un élève.

Durant les cinq mois qui ont séparé l'accident de sa reconnaissance, l'administration (bureau des accidents de service) n'aura eu de cesse de faire obstacle à la constitution du dossier en réclamant plusieurs fois des pièces déjà transmises ou bien des attestations/témoignages sans objet...Jusqu'à omettre d'informer l'établissement et l'agente concernée de l'obtention de sa reconnaissance en mai dernier !

Autant dire qu'il faut s'armer de patience, se faire accompagner par le syndicat, rédiger des fiches RSST (et pas seulement de simples rapports d'incident) et privilégier les échanges écrits si on ne veut pas se laisser abattre par l'incurie de l'administration dans ce domaine.

À l'arrivée :

- une victoire symbolique et une avancée pour une meilleure prise en compte des souffrances causées par l'organisation du travail (SCOT!) par notre employeur ;
- la rétrocession du jour de carence indûment prélevé (alors même que l'arrêt est présumé imputable au service dès le premier jour jusqu'à preuve du contraire)

SUD éducation rappelle que toutes les situations « d'arrêts de travail » du fait ou en lien avec le travail, doivent être, selon la réglementation de la sécurité sociale, considérées en accident de travail ou de service et non en arrêt maladie ordinaire. SUD éducation appelle à signaler les différents dangers découlant des mauvaises conditions de travail dans les registres SST, ainsi que par courriers aux CHSCT départementaux, académiques et ministériel.

Violence au LP Montaigne (Amiens) : une première forme de reconnaissance pour le lanceur d'alerte.

Suite aux révélations concernant les violences perpétrées par une partie des enseignants de la section Conduite et Transport Routier de Marchandises sur les élèves la situation du lanceur d'alerte restait préoccupante, tant du point de vue de sa santé (très altérée) que du point de vue de ses conditions de travail. En effet, si les enseignants qui se sont rendus coupables de violence ont été suspendus, cela n'a pas été sans générer d'importantes tensions et divisions au sein de l'équipe concernée. Notre adhérent a repris le travail dans des conditions extrêmement tendues, qui faisaient peser des risques importants sur sa santé et sa sécurité.

À ce jour, le dossier de reconnaissance en accident de service est toujours en cours de traitement : après une procédure inique et un premier refus de l'administration, nous avons fait appel de cette décision. Néanmoins, localement les choses avancent et une répartition de service conforme au souhait de l'intéressé et aux préconisations médicales a finalement été obtenue pour la rentrée. C'est une première étape dans la reconnaissance de ses responsabilités par l'employeur ! Et cette première victoire appelle des suites sur lesquelles nous ne manquerons pas de communiquer.



SUD éducation : un syndicat de lutte !

Grande nouveauté cette année, il est maintenant possible d'adhérer ou de ré-adhérer directement en ligne et par virement. Il suffit d'envoyer un mail avec ce bulletin disponible sur notre site à tresorerie.sud.somme@gmail.com.

IBAN : FR 76 1870 6000 0097 5193 6372 713 BIC : AGRIFRPP 887

éducation
Sud80

SUD-Éducation Somme
• 3 rue Jean Godris, 80000 Amiens • 06 07 05 76 67 •
• Permanence le jeudi dès 14h • somme@sudeducation.org • **Solidaires 80**
• <http://sudeducation-somme.org/> •

Union
syndicale

Bulletin d'adhésion à SUD-Éducation Somme Année 2019 - 2020

Pourquoi se syndiquer à SUD-Éducation ?

Un syndicat solidaire : toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé.

Un syndicat unitaire : c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'ÉN.

Un syndicat démocratique : chaque mois, nos AG prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation.

Un syndicat de lutte : nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres) ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

Un syndicat de transformation sociale : SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

SUD-Éducation ne vit que par les cotisations de ses adhérent-e-s.

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :

TEL :
COURRIEL :

LIEU D'EXERCICE

CORPS ET GRADE

Possibilité de paiement échelonné (préciser les mois d'encaissement)

J'autorise Sud-Éducation à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978 (information et liberté). Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud-Éducation 80.

(66% de la cotisation en crédit d'impôts dans la déclaration de revenus)

Date et signature:

Traitement mensuel net	Cotisation annuelle	Traitement mensuel net	Cotisation annuelle
- de 600	6	+ de 2100	230
+ de 600	15	+ de 2200	251
+ de 750	27	+ de 2300	272
+ de 900	45	+ de 2400	293
+ de 1000	54	+ de 2500	315
+ de 1100	64	+ de 2600	340
+ de 1200	75	+ de 2700	364
+ de 1300	89	+ de 2800	390
+ de 1400	102	+ de 2900	416
+ de 1500	117	+ de 3000	443
+ de 1600	135	+ de 3100	472
+ de 1700	153	+ de 3200	500
+ de 1800	174	+ de 3300	530
+ de 1900	192	+ de 3400	561
+ de 2000	210	Au-delà, nous contacter	On n'a pas l'habitude

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS
Mail : somme@sudeducation.org
www.sudeducation-somme.org
Facebook : SUD Éducation Somme - 80
Portable : 06 07 05 76 67
Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

éducation
Sud80

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME
3-5 RUE JEAN GODRIS,
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. **CPPAP 0920 S 07511** Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. **ISSN 2430-1655**

Déposé le : 30/08/2019

A distribuer avant le : 07/09/2019

Brèves

Précaires : Faire valoir ses droits !

Obtenir rapidement sa fiche de paye lorsqu'on est contractuel.le

Les contractuels se retrouvent souvent à devoir faire l'aller-retour entre pole-emploi et le rectorat pour obtenir les documents nécessaires à leur indemnisation de fin de contrat. Depuis le 1er juin 2019, il est possible pour les contractuels comme pour les titulaires de créer son compte personnel sur l'espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP) et de récupérer ses bulletins de salaire numérique (L'IBAN utilisé pour recevoir son traitement est obligatoire pour créer le compte).

Revendications

SUD éducation revendique, la titularisation (et pas la simple "cdisation") de tou-te-s les précaires embauché-e-s par le Ministère de l'Éducation Nationale ou les collectivités territoriales et une vraie revalorisation salariale accompagnée d'une formation digne de ce nom.

Stage à Amiens :

Démocratie et coopération à l'école le jeudi 28 Novembre et mardi 3 décembre à réserver dans votre agenda.